



21.3278

**Motion Cottier Damien.
Der Schweizer Tourismus braucht
ein schnelles, wirksames
und auf Nachhaltigkeit ausgerichtetes
Unterstützungsprogramm****Motion Cottier Damien.
Le tourisme suisse a besoin
d'un programme de soutien rapide,
efficace et axé sur la durabilité**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 18.06.21

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 15.09.21

Präsidentin (Kälin Irène, erste Vizepräsidentin): Die Motion wird von Herrn Glarner bekämpft.

Cottier Damien (RL, NE): J'espère que le vote sur cette motion, qui parle aussi de tourisme, sera plus facile que le vote sur la motion CER-E.

Cela a été dit et répété ce matin, le secteur touristique a été fortement touché par la crise du Covid-19. Selon les prévisions économiques de l'institut KOF, le secteur se rapprochera du niveau d'affaires d'avant la crise seulement en hiver 2022 ou au début de 2023, donc dans plus d'une année. C'est donc durant plus de deux années et demie que le secteur aura été fortement mis à l'épreuve.

Hotelleriesuisse estime à 3,3 milliards de francs les pertes cumulées de la période jusqu'à la fin de l'année 2022 et Gastrosuisse avertit que deux tiers des établissements de l'hôtellerie et de la restauration souffrent de problèmes de liquidités et que leur chiffre d'affaires est encore inférieur de 40 pour cent par rapport au niveau d'avant la crise, même si la situation diffère selon les régions et selon le type d'établissement.

Heureusement, les aides de la Confédération et des cantons attribuées sous différentes formes, ainsi que les montants impressionnants rappelés ce matin par le président de la Confédération, ont permis à ces entreprises de passer la crise et de survivre. Mais la capacité d'investissement a été notoirement diminuée et le remboursement des crédits contractés pendant la crise diminue encore la capacité d'investir dans l'avenir. Or, avant cette crise déjà, le constat était là: il est nécessaire d'investir dans la modernisation de la capacité d'accueil de notre pays, notamment la capacité d'innover et de mieux prendre en compte le développement durable.

Nous avons débattu tout à l'heure de deux motions issues des rangs du Conseil des Etats. Je n'y reviens pas. La motion que je vous propose, et dont je me réjouis que le Conseil fédéral la soutienne, contrairement aux motions dont nous avons discuté tout à l'heure, cible particulièrement les investissements du tourisme dans la durabilité et sa capacité d'innovation. Elle vise à le faire en utilisant les instruments existants – on ne va pas inventer de nouveaux instruments ou de nouveaux mécanismes – afin de donner le coup de pouce nécessaire à une sortie rapide de la crise et une orientation vers l'avenir en inscrivant cette action dans la durée. Il s'agit de faire le pont avec les intentions que le Conseil fédéral annoncera bientôt s'agissant du bilan et des perspectives de la stratégie touristique de la Confédération dès 2022 et

AB 2021 N 1631 / BO 2021 N 1631

de la promotion économique pour les années 2024 à 2027. Cela représente un complément important à la motion Stöckli 19.3234 dont nous avons discuté tout à l'heure.

Dans sa réponse à la motion de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats 21.3018, sur laquelle nous avons dû voter plusieurs fois et que nous avons rejetée, le Conseil fédéral indiquait, en faisant référence directement au texte dont nous parlons maintenant: "le DEFR présentera un train de mesures de





relance pour les années 2022 à 2025 environ axées sur la redynamisation de la demande et le maintien de la capacité d'innovation, en accordant une importance particulière à la question de la durabilité". Cela correspond exactement à ce que vise la motion qui vous est soumise. Et c'est aussi dans ce cadre que s'inscrivent les décisions annoncées par le Conseil fédéral voici quinze jours, le 1er septembre, à savoir ce fameux "Recovery Program" dont parlait tout à l'heure le président de la Confédération, qui prévoit un soutien ponctuel au secteur touristique à la sortie de la crise en faisant le pont avec la nouvelle politique régionale et les nouveaux crédits qui nous seront soumis prochainement.

Au fond, ma motion propose d'agir immédiatement, mais en inscrivant cette action dans la durée et en ciblant les grands axes stratégiques que sont la durabilité, l'innovation et la numérisation indispensables à la relance de notre économie. Je vous propose par conséquent de soutenir cette motion.

Glarner Andreas (V, AG): Die Tourismusbranche ist, wie viele andere Branchen auch, von der aktuellen Krise stark betroffen. Die SVP setzt sich für einen florierenden Tourismus als wichtige Quelle unseres Wohlstands ein. Wir möchten aber keine neue Staatsaufgabe oder Ausdehnung der Staatstätigkeit. Es ist unserer Meinung nach der falsche Weg, hier einmal mehr mit Staatseingriffen helfen zu wollen. Zudem ist es ein Klassiker: Wir investieren seit Jahren Millionen in die Tourismusförderung, und nun soll noch ein Unterstützungsprogramm nachgeschoben werden. Die vom Motionär nach Corona geforderte Neupositionierung des Schweizer Tourismus ist doch eine Daueraufgabe und wird mit den bereits gesprochenen Millionenbeträgen hoffentlich unabhängig von der Corona-Krise regelmässig gemacht. Der Tourismus soll und muss sich aus eigener Kraft und mit den bestehenden Strukturen revitalisieren.

Gestatten Sie mir eine Anmerkung: Wenn wie jetzt in diesen Tagen 50 000 Touristen aus dem Ausland zu uns kommen und mit ihrem Zertifikat nicht in die Betriebe reingelassen werden, dann ist das schlimmste Werbung für den Tourismus. Da können Sie so viel Geld nachschieben, wie Sie wollen. So ein Unsinn, wie wir ihn jetzt gerade durchgeben, unter der teuren Leitung von Schweiz Tourismus, darf nie mehr passieren.

Überhaupt: Meines Erachtens sollten unsere Hoteliers sowieso viel öfter nach Österreich in die Ferien oder, besser gesagt, in die Schule gehen, denn dort zeigen hervorragend geführte Betriebe, wie man wirklich mit Gästen umgeht, wie man Kundenpflege macht und, ja, wie man echte Gastfreundschaft pflegt. Ein hier anwesender Ratskollege pflegt jeweils zu sagen: "Wenn du in Österreich morgens im Hotel auscheckst, wirst du gefragt: 'Haben Sie gut geschlafen? War alles zu Ihrer Zufriedenheit?' Wenn du in Zürich auscheckst, wirst du gefragt: 'Hatten Sie etwas aus der Minibar?'" Genau das gehört eben auch zur Tourismuswerbung: gut geführte Betriebe und Freundlichkeit.

Die SVP glaubt an die Marktwirtschaft, sie glaubt an die Innovationskraft der Branche und ihrer Unternehmen und lehnt deshalb Staatskrücken ab, wie sie mit dieser Motion gefordert werden.

Parmelin Guy, président de la Confédération: Nous avons longuement discuté ce matin de la situation du tourisme dans le cadre du traitement des motions Stöckli et CER-E. Je vous ai également présenté les mesures du "Recovery Program" adoptées par le Conseil fédéral le 1er septembre dernier. Je vous ai parlé des travaux en cours dans mon département relatifs au renouvellement de la stratégie touristique de la Confédération. Je ne reviendrai pas sur ces mesures, bien qu'elles soient conformes à l'objectif visé par la motion Cottier.

En effet, le "Recovery Program" renforce la compétitivité du secteur du tourisme et contribue à ce que le secteur du tourisme puisse réaliser ses propres investissements. En outre, ce programme met l'accent sur la durabilité et la promotion de l'innovation, qui sont également des exigences de la motion Cottier. Le Conseil fédéral est d'avis que le programme de relance adopté le 1er septembre 2021 répond aux exigences de la motion. Contrairement à la motion CER-E, la motion Cottier n'est pas axée directement sur un soutien à l'investissement, notamment pour les hôtels, les restaurants et les remontées mécaniques, mais vise davantage la compétitivité, l'innovation et la durabilité. Ce sont des objectifs qui peuvent être atteints grâce à un programme d'impulsion limité dans le temps.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la position du Conseil fédéral, qui vous prie d'adopter la motion.

Präsident (Aebi Andreas, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Annahme der Motion.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 21.3278/23527)

Für Annahme der Motion ... 125 Stimmen

Dagegen ... 49 Stimmen

(10 Enthaltungen)